

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00815
Numéro SIREN : 513 645 762
Nom ou dénomination : 5 C DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 2753

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/2753

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Changement de forme juridique

Déposant :

Nom/dénomination : 5 C DEVELOPPEMENT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 513 645 762

N° gestion : 2009 B 00815



MMet'

5 C DÉVELOPPEMENT
EURL
16 avenue Francis Bouët
Résidence Les Violettes
49300 Cholet
RCS Angers : 513 645 762

Transformation de la SARL 5 C Développement en société par actions simplifiée

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes désigné



MMaL'

A l'associé unique,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 20 octobre 2019, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes désigné sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les états financiers pour l'exercice clos au 30 septembre 2019 font apparaître un chiffre d'affaires de 3.497.363 € en nette progression par rapport à l'exercice précédent (1.169.081 € soit + 50 %).
- Il en résulte une amélioration significative du résultat courant qui s'établit à 5,44 % du chiffre d'affaires pour ce dernier exercice contre 0,29% pour l'exercice précédent.
- Consécutivement, les capitaux propres ont retrouvé un niveau positif à 124.735 €.



MMaL'

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 28 novembre 2019


Emmanuelle DUPARC

Commissaire aux comptes et à la transformation